

DROIT DE RÉPONSE

PROJET « VERS UNE EAU PURE » DU SEDIF

Le péril des réfractaires au changement

Pourquoi s'opposer au progrès ? Cette question, les citoyens sont en droit de se la poser à la suite d'une conférence de presse remplie de contre-vérités qui s'est tenue hier à propos du projet industriel du Syndicat des Eaux d'Île-de-France.

En tant que service public, le SEDIF a la responsabilité de fournir une eau du robinet de la plus grande qualité possible à ses 4 millions d'usagers. C'est sa priorité. Et c'est cette vocation qui préside au choix d'améliorer la filière de filtration de ses trois principales usines de production afin d'éliminer un maximum de micropolluants, dont les « polluants éternels » (PFAS), résidus médicamenteux et perturbateurs endocriniens dont l'impact sur la santé n'est pas anodin, notamment avec le mélange de molécules appelé « effets cocktails ».

C'est à ce projet d'investissement que s'opposent de façon quasi idéologique, quelques opérateurs de l'eau de territoires voisins en affirmant une série d'approximations, voire de mensonges, que nous réfutons.

TOUT D'ABORD SUR LA TECHNIQUE DÉPLOYÉE

Pour rendre potable, une eau issue en quasi-totalité (97 %) de ressources « de surface » impactées par l'activité humaine (la Seine, la Marne et l'Oise), le SEDIF prévoit de recourir dans ses usines à une combinaison de membranes (Osmose Inverse Basse Pression / nanofiltration) qui permettra d'obtenir la meilleure filtration des micropolluants, tout en conservant une bonne minéralité pour une distribution en toute sécurité et en tout temps. 100 % de l'eau distribuée sera traitée par des membranes et aucune reminéralisation ne sera nécessaire. La qualité de cette eau permettra aussi de distribuer une eau sans chlore – un souhait constamment exprimé par nos usagers et déjà pratiqué dans plusieurs collectivités en France (Grenoble, Mulhouse) et en Europe du Nord (Amsterdam, Odense).

On nous dit aussi que le SEDIF, en s'attaquant à la purification de l'eau préfère la méthode curative à la prévention. Ce n'est pas le cas du tout. **Il ne faut pas opposer protection de la ressource et traitement curatif.** Ces politiques publiques sont complémentaires.

Mais le constat du Syndicat est lucide, pragmatique: la France est le premier consommateur de pesticides →



→ d'Europe et le troisième au monde. 100 000 tonnes de substances actives sont utilisées chaque année sans véritable tendance à la diminution. Ces polluants vont rester des dizaines d'années dans notre environnement. Faut-il ne rien faire et attendre que changent les comportements? On parle ici de santé publique et l'inaction n'est pas dans l'ADN du SEDIF depuis sa création il y a 100 ans, en 1923.

SUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU, ENSUITE

Le projet requiert de puiser entre 10 % et 15 % d'eau en plus dans les cours d'eau, mais la totalité de ce volume sera restituée en aval de l'usine. Il n'y a donc pas d'impact quantitatif sur la ressource.

On pourrait regretter que la partie des polluants issus des cours d'eau qui seront retenus dans les membranes retournent dans leur milieu d'origine. Mais reconnaissons-le, le SEDIF ne peut prendre en charge financièrement le nettoyage des fleuves et rivières qui traversent l'Île-de-France, sur le budget de ses usagers! Ces rejets (2 %) qui reviendront au fleuve et se dilueront très rapidement. Cette dilution a été calculée par rapport au niveau le plus bas possible du cours d'eau, la réalité sera sans doute moins perceptible encore. Toutefois, un groupe d'études et de recherche interne réfléchit à la meilleure solution technique et financière pour traiter ces concentrats, en lien avec l'État en vue d'obtenir les autorisations environnementales de rejets.

À PROPOS DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

L'augmentation sera largement compensée par les économies d'énergie réalisées par les 4 millions d'habitants. Une eau plus douce ce sont des gains d'énergie dans l'ensemble des systèmes de chauffe (chauffe-eau et appareils électroménagers).

ENFIN, SUR LE SUJET DU COÛT

Les 3 à 4 euros mensuels supplémentaires que pèseraient l'investissement industriel et son exploitation sur le budget des foyers (on parle du prix d'achat de 3 à 4 grandes bouteilles d'eau minérale) sera compensé par les gains apportés par l'adoucissement de l'eau: moins de produits ménagers, allongement de la durée de vie des appareils, etc. Sans compter que, si cette eau du robinet est plus saine et agréable à boire, elle découragera l'achat de bouteilles plastiques, puis leur rejet dans la nature.

Comment notre service public justifierait-il à la population que rien n'a été fait pour garantir une eau potable la plus saine possible?

Le SEDIF est actuellement pleinement engagé dans le débat public sur l'eau potable en Île-de-France, organisé par la Commission nationale du débat public jusqu'au 20 juillet. L'ensemble des supports d'information produits et les différents moments de rencontres et de débat sont consultables sur le [site du débat](#).

André Santini, ancien ministre, président du SEDIF, maire d'Issy-les-Moulineaux, vice-président de la Métropole du Grand Paris et **les membres du Bureau du SEDIF**

BUREAU DU SEDIF

Luc STREHAIANO
Georges SIFFREDI
Richard DELL'AGNOLA
Luc CARVOUNAS
Pierre-Christophe BAGUET
Sylvain BERRIOS
Pierre-Edouard EON
Gilles POUX
Grégoire DE LASTEYRIE
Tonino PANETTA
Karine FRANCLLET
Aude LAGARDE
Anne PELLETIER-LE BARBIER
Mathieu HANOTIN
Zartosht BAKHTIARI
Hervé MARSEILLE
Christian CAMBON

À PROPOS

SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) regroupe 133 communes de la région parisienne et assure la desserte en eau potable de plus de 4 millions de Franciliens. Ses usines principales, situées sur les grands cours d'eau franciliens (Seine, Marne, Oise), produisent quotidiennement plus de 740 000 mètres cubes et figurent parmi les plus performantes du monde. Son réseau de canalisations couvre 8 000 kilomètres, soit la distance Paris-Pékin. Le SEDIF est présidé par André Santini, ancien ministre, Vice-président de la Métropole du Grand Paris et Maire d'Issy-les-Moulineaux.

www.sedif.com

CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR
01 53 45 42 13 / 06 27 26 50 16
g.destordeur@sedif.com

